



Breuilloises, Breuillois,

La rentrée est déjà loin et nous entrons tout doucement dans l'hiver ; il m'importe à ce moment de l'année de faire le point des actions en cours.

Les gros travaux de la "traversante" ont débuté. Dans l'immédiat l'entreprise procède à la réfection de la partie réseaux humides, c'est-à-dire assainissement, eau pluviale, eau potable et gaz.

Les réseaux humides devant l'école sont terminés et ceux à partir de l'école vers le centre du bourg (route d'Issoire) sont en cours d'exécution. Dans un deuxième temps viendront les réseaux secs c'est à dire l'enfouissement des réseaux télécom et électrique. Ces travaux vont continuer à l'avancée c'est-à-dire, portion par portion de route effectuée.

Cela engendre bien évidemment des problèmes de circulation mais aussi des perturbations pour l'entrée des enfants à l'école. Je remercie l'ensemble des parents d'élèves de s'être adapté au problème d'accès à l'école.

Je regrette par contre le manque de respect de certains automobilistes lorsqu'ils circulent à proximité des travaux et qu'ils mettent en danger les personnels qui travaillent. Ceci n'est pas acceptable et chacun doit faire l'effort de respecter la vitesse et les feux tricolores mis en place.

Parallèlement à ce chantier, un cheminement piéton sécurisé a été réalisé à la sortie de la commune, route du Saut du Loup, après le pont sur la Couze. Nous allons continuer en posant des protections pour les piétons jusqu'au chemin de Gavord.

Il s'avérait urgent de procéder à la mise aux normes du cimetière. Après le passage du drone permettant l'identification des différentes sépultures, une reconnaissance de l'appartenance des tombes est en cours avant de procéder à une modélisation informatique du cimetière. Ce travail est très long et fastidieux car les éléments en possession de la Mairie sont très anciens voire incomplets.

Dans le même temps nous poursuivons un travail très important qui consiste au tri et au classement de documents administratifs, qui pour certains datent de plus de 40 ans.

Nous procédons également au référencement des lieux de parking et le nombre de places y afférentes. En effet, compte-tenu du nombre de places disponibles au regard du nombre plus important de véhicules par foyer en centre bourg, l'utilisation des parkings ouverts au public se doit d'être réglementée. Un arrêté sera promulgué prochainement fixant les modalités d'occupation de ceux-ci.

Concernant votre boulangerie qui a vu ses portes se fermer au mois de juin, elle va rouvrir dans les semaines qui viennent avec un nouveau boulanger pâtissier.

Concernant l'installation des caméras de surveillance sur les axes du bourg, celle-ci a pris un certain retard consécutif à des problèmes d'approvisionnement des panneaux photovoltaïques qui vont en assurer leur fonctionnement. Nous avons bon espoir d'une installation avant la fin d'année.

Enfin, l'installation des 169 supports de l'éclairage public, permettant la pose d'ampoules led, a été finalisée avec l'ajout d'un candélabre impasse de la République. Les ampoules des autres supports seront remplacées par "Territoire d'Énergie" selon un rythme que nous ne connaissons pas encore.

Au quai de la gare les projecteurs ont été remplacés par des projecteurs à "led" et l'éclairage intérieur remplacé par des néons eux aussi à "led". Quant aux plastiques noirs servant de protection murale, ils sont en cours de remplacement.

Le Breuil-sur-Couze

Tous ces travaux sont assurés par nos agents de voirie, qui, après la campagne de fauchage, de désherbage et de tonte incessante cet été, s'affairent à l'élagage indispensable d'une partie des arbres plantés le long des voies publiques. L'entretien du stade, des jardins d'enfants, des aires de sports, des bâtiments communaux, du cimetière etc.... indispensable à notre qualité de vie, leur incombe et il serait bon de voir certaines pratiques disparaître (poubelles, cartons, verres à déposer dans les containers et non à côté). Il est à noter l'adaptabilité des agents à toutes sortes de travaux et nous les en remercions.

Cependant je souhaitais partager avec vous une note désagréable concernant l'utilisation des réseaux sociaux et en particulier "Facebook". La critique sur ce réseau, parfois pour certains de façon calomnieuse voire outrancière jette l'opprobre sur la Mairie et certains conseillers municipaux. Cela n'est pas tolérable car s'il y a des sujets portant à discussion et pouvant être l'objet de différends, la Mairie est ouverte et les élus, le Maire, les Adjointes et les Conseillers sont toujours disponibles pour répondre aux questions et aux préoccupations des administrés.

Enfin, je conclurai ce message en vous rappelant les prochains rendez-vous : le traditionnel repas des aînés qui se déroulera le 24 novembre, mais auparavant nous ne retrouverons tous le 11 novembre au matin pour commémorer l'armistice de la guerre de 14-18 ce qui, en ces temps troublés, prend tout son sens.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de très bonnes vacances de Toussaint.

Le Maire, Gilles SABATIER

